

**ATMPM**  
Association  
Siège social : 745 Rue Jules Vallès ZA La Chevalerie  
50009 SAINT-LO CEDEX

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2017

\*\*\*\*\*

11 Rue Saint Sauveur  
BP 546  
50105 CHERBOURG EN COTENTIN CEDEX

Tél : 02 33 43 37 76  
Fax : 02 33 43 78 03  
E-mail : [cherbourg@fiteco.com](mailto:cherbourg@fiteco.com)

**ATMPM**  
Association  
Siège social : 745 Rue Jules Vallès ZA La Chevalerie  
50009 SAINT-LO CEDEX

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2017

\*\*\*\*\*

Mesdames, Messieurs,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ATMPM relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre notre opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre association, et plus particulièrement les modalités retenues pour le passage des dotations et reprises liées aux fonds dédiés, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHERBOURG CEDEX, le 13/10/2018

**FITECO**,  
Commissaire aux Comptes



Arnaud MANSON  
Associé

**ATMPM**  
Association  
Siège social : 745 Rue Jules Vallès ZA La Chevalerie  
50009 SAINT-LO CEDEX

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2017

\*\*\*\*\*

**COMPTES ANNUELS CLOS LE 31/12/2017**

## ATMPM

\* Mission de Présentation-Voir l'attestation

Actif		Exercice			Exercice précédent		
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2016		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
		Frais de recherche et développement					
		Concessions, logiciels et droits similaires	9 040	9 040			
		Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>TOTAL</b>	<b>9 040</b>	<b>9 040</b>				
	Immobilisations corporelles	Terrains	132 187	1 855	130 332	72 019	
		Constructions	1 320 945	846 738	474 206	529 106	
Inst. techniques, mat.out.industriels		138 157	126 125	12 031	19 210		
Autres immobilisations corporelles		136 951	18 203	118 748	4 112		
Immobilisations grevées de droits							
Immobilisations corporelles en cours		52 792		52 792	22 869		
<b>TOTAL</b>	<b>1 781 034</b>	<b>992 922</b>	<b>788 111</b>	<b>647 319</b>			
Immobilisations financières (2)	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immob. activité de portefeuille						
	Autres titres Immobilisés						
	Prêts						
Autres immobilisations financières	3 591		3 591	10 223			
<b>TOTAL</b>	<b>3 591</b>		<b>3 591</b>	<b>10 223</b>			
<b>TOTAL I</b>		<b>1 793 666</b>	<b>1 001 963</b>	<b>791 702</b>	<b>657 542</b>		
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements					
		En cours de production biens et services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
	<b>TOTAL</b>						
	Avances et acomptes versés sur commandes		9 599		9 599	1 404	
		Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	26 827	1 533	25 294	29 815
			Autres créances	56 499		56 499	28 174
			<b>TOTAL</b>	<b>83 327</b>	<b>1 533</b>	<b>81 793</b>	<b>57 990</b>
	Divers	Autres titres					
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		2 238 850		2 238 850	2 479 959		
Charges constatées d'avance (4)	27 230		27 230	10 984			
<b>TOTAL II</b>	<b>2 359 007</b>	<b>1 533</b>	<b>2 357 474</b>	<b>2 550 338</b>			
Charges à répartir sur plusieurs exercices	III						
Primes de remboursement des emprunts	IV						
Ecart de conversion Actif	V						
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>		<b>4 152 674</b>	<b>1 003 497</b>	<b>3 149 176</b>	<b>3 207 880</b>		
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)			1 533			
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres						

## ATMPM

\* Mission de Présentation-Voir l'attestation

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	1 713	1 713
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	511 909	468 848
	Report à nouveau	89 381	87 024
	Résultat de l'exercice	-162 972	80 757
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	98 136	62 798	
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme			
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires (commodat)			
	Total I	538 168	701 141
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	20 067	57 798
	Provisions pour charges	310 949	264 039
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	905 276	899 849
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
	Total II	1 236 293	1 221 686
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	760 798	788 027
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)	7 450	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	134 729	116 227
	Dettes fiscales et sociales	453 730	361 874
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 425	2 425
	Autres dettes	15 579	16 366
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		130	
	Total III	1 374 715	1 285 053
	Écart de conversion passif IV		
	TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)	3 149 176	3 207 880
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an	683 214	731 837
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	684 049	553 215
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

## ATMPM

Période de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017  
 Période de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016  
 \* Mission de Présentation Voir l'attestation

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Dotations et produits de tarification	2 844 179	2 792 070
	Autres services	690 627	660 259
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	<b>3 534 806</b>	<b>3 452 329</b>
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme	1 914	1 439
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	173 623	136 272
Cotisations			
Autres produits (1)	365	95	
Total des produits d'exploitation I		<b>3 710 710</b>	<b>3 590 137</b>
Charges d'exploitation	Marchandises   Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements   Achats	86 999	89 145
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	768 920	650 102
	Impôts, taxes et versements assimilés	179 979	198 063
	Salaires et traitements	1 925 239	1 669 214
	Charges sociales	690 877	615 065
	• sur immobilisations   amortissements	67 729	70 892
	provisions		
Dotations d'exploitation	1 533	2 966	
• sur actif circulant : provisions	66 977	37 638	
• pour risques et charges : provisions			
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	6 873	3 894	
Total des charges d'exploitation II		<b>3 795 130</b>	<b>3 336 983</b>
Résultat d'exploitation (I-II)		<b>-84 420</b>	<b>253 153</b>
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 706	6 511
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers V		<b>3 706</b>	<b>6 511</b>
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	60 143	34 835
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI		<b>60 143</b>	<b>34 835</b>
Résultat financier (V-VI)		<b>-56 436</b>	<b>-28 323</b>
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)		<b>-140 857</b>	<b>224 830</b>
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier	34 391	38 785
	immobilier		

## ATMPM

Période de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017  
 Période de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016

\* Mission de Présentation Voir l'attestation

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 432
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII		1 432
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16 688	27 147
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	16 688	27 147
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-16 688	-25 714
Participation des salariés aux résultats	IX		
Impôts sur les sociétés	X		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI	29 573	20 079
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII	35 000	138 436
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		3 743 989	3 618 160
Total des charges (II+IV+VI+VIII+X+XII) XIV		3 906 962	3 537 403
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		-162 972	80 757
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			



**KPMG S.A.**  
89 Rue des Cinq Chemins  
CS 14109  
50009 Saint Lô Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14  
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# A.T.M.P.M

**Annexe aux comptes annuels de l'exercice  
clos le 31 décembre 2017**

**Montants exprimés en Euros**

Les annexes comprennent 12 pages

## Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	1
1.1	Événements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.2.1	Présentation des comptes	1
1.2.2	Méthode générale	1
1.2.3	Changement de méthode d'évaluation	1
1.2.4	Changement de méthode de présentation	1
1.2.5	Événements postérieurs à la clôture	1
2	Informations relatives au bilan	2
2.2	Actif	2
2.2.1	Tableau des immobilisations	2
2.2.2	Tableau des amortissements	2
2.2.3	Immobilisations incorporelles	2
2.2.4	Immobilisations corporelles	3
2.2.5	Immobilisations financières	3
2.2.6	Créances	4
2.2.7	Créances usagers et financeurs	4
2.2.8	Produits à recevoir	4
2.2.9	Charges constatées d'avances	4
2.3	Passif	5
2.3.1	Fonds associatifs	5
2.3.2	Report à nouveau avant répartition du résultat	5
2.3.3	Provisions pour risques et charges	6
2.3.4	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés	6
2.3.5	Fonds dédiés – Tableaux de suivi	7
2.3.6	État des dettes	8
2.3.7	Charges à payer	8
3	Informations relatives au compte de résultat	9
3.1	Ventilation des produits d'exploitation	9
3.2	Résultat par activité ou établissement	9
3.3	Ventilation de l'effectif moyen ETP	9
4	Autres informations	10
4.1	Honoraires des commissaires aux comptes	10
4.2	Engagements hors bilan	10
4.2.1	Emprunt auprès des organismes bancaires	10
4.2.2	Dettes garanties par des sûretés réelles	10



4.2.3	Engagements financiers	11
4.2.4	Les engagements de retraites et avantages assimilés (partie des engagements de l'entreprise non comptabilisée en provision)	11
4.2.5	Crédit-bail	12
4.2.6	Biens gérés appartenant aux majeurs protégés	12

## **1 Faits majeurs de l'exercice**

### **1.1 Événements principaux de l'exercice**

Aucun événement et fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

### **1.2 Principes, règles et méthodes comptables**

#### **1.2.1 Présentation des comptes**

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

#### **1.2.2 Méthode générale**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, notamment l'arrêté du 16 décembre 2015 ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°99-01 du 16 février 1999.

#### **1.2.3 Changement de méthode d'évaluation**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### **1.2.4 Changement de méthode de présentation**

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### **1.2.5 Événements postérieurs à la clôture**

Aucun événement et fait significatif concernant l'exercice n'est survenu après la clôture.

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.2 Actif

#### 2.2.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	9 040,93	-	-	9 040,93
Immobilisations corporelles	1 551 734,89	178 598,47	2 091,80	1 728 241,56
Immobilisations en cours	22 869,60	29 922,87	-	52 792,47
Immobilisations financières	10 223,03		6 631,53	3 591,50
<b>TOTAL</b>	<b>1 593 868,45</b>	<b>208 521,34</b>	<b>8 723,33</b>	<b>1 793 666,46</b>

#### 2.2.2 Tableau des amortissements

Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	9 040,93	-	-	9 040,93
Immobilisations corporelles	927 285,37	67 729,33	2 091,80	992 922,90
Immobilisations financières	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>936 326,30</b>	<b>67 729,33</b>	<b>2 091,80</b>	<b>1 001 963,83</b>

#### 2.2.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

##### 2.2.3.1 Principaux mouvements

Aucun mouvement significatif.

## 2.2.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

### 2.2.4.1 Principaux mouvements

Sur l'exercice, l'aménagement du parking du site Rue Jules Vallès à St-Lô a été réalisé pour 60 K€. En outre, 107 K€ d'agencements et de mobilier ont été acquis pour le site Place Pompidou à St-Lô

### 2.2.4.2 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	8 à 50 ans
Installations techniques,	Linéaire	8 à 15 ans
Matériel et outillage industriels	-	-
Matériel de transport	-	-
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

## 2.2.5 Immobilisations financières

### 2.2.5.1 Principaux mouvements

Aucun mouvement significatif.

### 2.2.5.2 Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Valeur
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Titres immobilisées de l'activité de portefeuille	
Autres titres immobilisés	91,50
Caution	3 500,00

## 2.2.6 Créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
<b>Créance de l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	3 591		3 591
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Créances usagers et comptes rattachés	26 827	25 294	1 533
Autres créances	56 499	56 499	
Charges constatées d'avance	27 230	27 230	
<b>TOTAL</b>	<b>114 147</b>	<b>109 023</b>	<b>5 124</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Prêts récupérés en cours d'exercice			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

## 2.2.7 Créances usagers et financeurs

- Majeurs protégés : 2 742 €
- Conseil Départemental (MASP) : 16 310 €
- CARSAT (MJPM) : -
- Créances douteuses : 1 533 €
- Factures à établir : 6 243 €

## 2.2.8 Produits à recevoir

- Redevables – produits à recevoir : 6 243 €
- Rabais, remise, ristourne à recevoir : 2 056 €
- Autres produits à recevoir : 171 €
- État - produits à recevoir (CITS) : 43 833 €

## 2.2.9 Charges constatées d'avances

- Achats et charges externes : 27 230 €

## 2.3 Passif

### 2.3.1 Fonds associatifs

#### 2.3.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>	-	-	-	-
Valeur du patrimoine intégré	-	-	-	-
Fonds statutaires	1 714,53	-	-	1 714,53
Apports sans droit de reprise	-	-	-	-
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	-	-	-	-
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme <sup>(1)</sup>	-	-	-	-
<b>Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise</b>	-	-	-	-
<b>Réserves</b>	-	-	-	-
Réserves indisponibles	-	-	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Report à nouveaux	89 838,06	249,00	705,09	89 381,97
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	62 798,00	38 401,24	-	101 199,24
Dépense non opposable au tiers financeurs	- 2 814,00	-	249,00	- 3 063,00
Autres réserves <sup>(2)</sup>	468 848,14	43 061,54	-	511 909,68

<sup>(1)</sup> Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association.

<sup>(2)</sup> Dont réserve pour projet associatif

### 2.3.2 Report à nouveau avant répartition du résultat

Tableau du report à nouveau avant répartition du résultat		
Nature du report à nouveau	Débitéur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées :		
- à l'exercice		100 000,00
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		89 381,97
<b>SOLDE</b>	<b>-</b>	<b>189 381,97</b>

### 2.3.3 Provisions pour risques et charges

#### 2.3.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	57 798,00	20 067,00	57 798,00	20 067,00
Provisions pour charges	264 039,16	46 910,76		310 949,92
Provisions pour reversement d'une subvention suite à la non-atteinte des objectifs fixés dans la condition résolutoire				
<b>TOTAL</b>	<b>321 837,16</b>	<b>66 977,76</b>	<b>57 798,00</b>	<b>331 016,92</b>

L'association est engagée dans une affaire de prud'hommes.

Les provisions pour charges correspondent à la comptabilisation de l'engagement de retraite.

### 2.3.4 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Notre entité provisionne ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

- Un régime d'indemnités de départ à la retraite.

La valeur retenue pour les principales hypothèses actuarielles et de leur base de détermination est la suivante à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

- Taux d'actualisation : 1,30 % / 1,31%
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 1,50% /1,50%
- Turnover : La table de turnover retenue est basée sur l'estimation d'une probabilité de départ de 9% à 16 ans avec un abattement de 10% par année suivante. La probabilité de départ après 55 ans est estimée comme nulle.
- Age de départ à la retraite : 65 ans.

Mortalité : le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles.

## 2.3.5 Fonds dédiés – Tableaux de suivi

### 2.3.5.1 Subventions de fonctionnement affectées

Situations	Montant des fonds affectés au projet	Fonds à dégager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
Ressources		A	B	C	D=A-B+C
Travaux		64 126,30	22 850,00	35 000,00	76 276,30
Formation		18 209,20	6 723,00		11 486,20
Crédit bail		16 200,00			16 200,00
Docs obligatoire		9 300,00			9 300,00
Locaux		663 237,70			663 237,70
Téléphonie		13 776,00			13 776,00
Site internet		5 000,00			5 000,00
Unit		20 000,00			20 000,00
Informatique		90 000,00			90 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>899 849,20</b>	<b>29 573,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>905 276,20</b>

### 2.3.6 État des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)	-			
Autres emprunts obligataires	-			
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	50	50		
- à plus de 2 ans à l'origine	760 749	76 700	317 193	366 856
Emprunts et dettes financières divers (2)	-			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	134 729	134 729		
Dettes fiscales et sociales	453 730	453 730		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 426	2 426		
Autres dettes	15 579	15 579		
Produits constatés d'avance	-	-		
<b>TOTAL</b>	<b>1 367 263</b>	<b>683 214</b>	<b>317 193</b>	<b>366 856</b>
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	26 300			

(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours

### 2.3.7 Charges à payer

• Intérêts courus :	557 €
• Fournisseurs – factures non parvenues :	71 003 €
• Provision CP :	234 772 €
• Personnel et organismes sociaux :	7 502 €
• État :	982 €

### 3 Informations relatives au compte de résultat

#### 3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Ressources propres (cotisations, prestations de services)	690 627,21
Dotation globale	2 706 867,00
MASP	137 312,37
Autres subventions	677,31
Cotisations	1 237,00
Divers (dont transfert de charges,...)	173 989,19
<b>Total</b>	<b>3 710 710,08</b>

#### 3.2 Résultat par activité ou établissement

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
Gestion propre		
- Association	- 8 014,70	
- SISTF	- 581,17	
Gestion sous contrôle de tiers financeur		
- MJPM	- 155 383,41	
- MASP		1 006,36
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-162 972,92</b>	

#### 3.3 Ventilation de l'effectif moyen ETP

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	6,00	
Employés	59,94	
<b>TOTAL</b>	<b>65,94</b>	-

## 4 Autres informations

### 4.1 Honoraires des commissaires aux comptes

	FITECO
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	5 400
Au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	22 560
Honoraires totaux	27 960

### 4.2 Engagements hors bilan

#### 4.2.1 Emprunt auprès des organismes bancaires

Au 31 décembre 2017, l'engagement s'élève à la somme de :	819 759
se décomposant comme suit :	
- capital restant dû	760 192
- intérêts restant dus	59 567

#### 4.2.2 Dettes garanties par des sûretés réelles

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Hypothèque	Bâtiments Saint-Lô, Cherbourg, Ponts-sous-Avranches	760 192

### 4.2.3 Engagements financiers

	N	N - 1
<b>Engagements donnés</b>		
Avals		
Cautions		
Hypothèques	760 192	786 492
Effets escomptés non échus		
Autres		
<b>Engagements reçus</b>		
Avals		
Cautions		
Autres		

### 4.2.4 Les engagements de retraites et avantages assimilés (partie des engagements de l'entreprise non comptabilisée en provision)

Notre entité ne provisionne pas ses engagements relatifs au régime d'indemnités de départ à la retraite pour l'activité MASP dont les principales caractéristiques pour notre entité sont identiques à celles détaillées pour le MJPM.

Le montant de l'engagement total non provisionné s'élève respectivement à 7 488,80 € au 31/12/2017 / 3 098,24 € au 31/12/2016.

#### 4.2.5 Crédit-bail

	Immobilier	Mobilier	Total
Redevances restant à payer :			
A 1 an au plus		30 002	30 002
A plus d'1 an et 5 ans au plus		8 607	8 607
A plus de 5 ans			
Total		38 609	38 609

#### 4.2.6 Biens gérés appartenant aux majeurs protégés

Le montant des avoirs financiers disponibles enregistrés des majeurs protégés, pour lesquels l'ATMPM dispose d'un mandat de gestion, s'élève à 37 285 K€ au 31/12/2017.

Les avoirs financiers non disponibles constitués des placements des majeurs protégés (assurance vie, contrat de capitalisation, ...) sont estimés à 35 861 K€ au 31/12/2017.